

**De :** BORDONARO Giovanni  
**Envoyé :** mardi 4 février 2020 15:51  
**À :** CUMPS Fabrice  
**Cc :** VERMEULEN Marcel  
**Objet :** Question écrite concernant le plan crèche

Monsieur l'échevin,

Je reviens vers vous concernant le plan crèche déterminé durant cette mandature: est-il possible d'avoir un état des lieux des avancements?

- concernant la crèche "l'arbre à Papillion bis": où en sont les travaux et quand celle-ci sera opérationnelle?

- concernant la crèche "Lennik Nord": avez-vous désigné une entreprise dans le cadre du marché public? Quand les travaux vont-ils commencer et quelle est la deadline estimée de la fin des travaux?

- concernant la crèche "Marchandise": avez-vous désigné une entreprise dans le cadre du marché public? Quand les travaux vont-ils commencer et quelle est la deadline estimée de la fin des travaux?

- concernant la crèche "les Petits Ramiers": avez-vous pu débloquer la situation suite au blocage du PRAS pour l'obtention d'un PU?

- Y-t-il d'autres projets nouveaux qui ne figurent pas dans le plan ci-joint?

Je vous remercie pour vos réponses.

Giovanni Bordonaro  
Chef de groupe PTB\*PVDA  
0472 88 31 48

Anderlecht, le 18 février 2020

Administration Communale  
Gemeentebestuur

Monsieur G. BORDONARO  
Conseiller communal  
Rue Henri Caron, 45  
1070 BRUXELLES

Objet: Votre question écrite concernant le Plan Crèche francophone – état d'avancement

Monsieur le Conseiller,

En réponse à votre question écrite du 4 février dernier concernant le plan crèche francophone, le Collège a l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants :

La Commune d'Anderlecht a au cours des deux dernières années ( 2018 et 2019) ouvert deux nouvelles crèches, la crèche les « Perce-Neige » dans le cadre du contrat de quartier Scheut avec ses 49 nouvelles places d'accueil et la crèche « Les Coquelicots » dans le quartier Érasme avec ses 36 nouvelles places.

Trois nouvelles crèches ont vu ou verront le jour en 2020. Tout d'abord la crèche « Les Roseaux » qui a ouvert ses portes le 10 février dernier avec ses 49 places d'accueil. Ensuite viendra le tour de la crèche « Les Roses » située rue de la Poterie 20 (contrat de quartier compas) dont les travaux se terminent actuellement et qui ouvrira ses portes d'ici quelques semaines. Cette crèche compte pas moins de 70 places d'accueil.

La crèche les Petits Bateaux (Projet « Nautilus ») avec ses 42 places d'accueil, quant à elle, sera inaugurée fin de cette année. On arrive donc pour 2020 à 161 places créées soit une augmentation de 50 % du nombre de places d'accueil.

Les travaux entamés depuis fin 2019 à la crèche « Les Jonquilles » (49 places - route de Lennik 252) se poursuivront et nous espérons pouvoir y accueillir des enfants dès juin 2021.

Le projet mixte développé par « Citydev » sur l'îlot Marchandises a débuté et la phase concernant la crèche commencera en juin 2020. La crèche « Les Pivoines » (56 places) verra le jour en cours d'année 2022.

Le permis d'urbanisme de la crèche « Les Boutons d'or » (Contrat de Quartier Biestebroeck) devrait nous parvenir dans les prochaines semaines. L'entreprise a été désignée et les travaux commenceront dès l'obtention du permis. Ce projet prévoit la création de 49 nouvelles places en crèche et ce pour début d'année 2022.

Les projets de crèche « Prins » (49 places) et « Mini-Trèfles » (45 places) sont au stade de demandes de permis urbanisme.

Malgré nos nombreuses demandes auprès de la Région, nous n'avons pas encore pu à l'heure actuelle débloquer la situation au niveau de la modification à apporter au PRAS en vue de pouvoir construire la crèche « Les petits Ramiers » au bas de la rue de l'Obus.

Tous ces projets vont permettre à notre Commune de compter sur près de 780 places en crèches . Cette augmentation du nombre de places disponibles pour la population anderlechtoise permettra de mieux répondre au besoin démographique de la Commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller, en l'assurance de notre meilleure considération

Par ordonnance  
Le Secrétaire communal,

Marcel VERMEULEN

Par délégation,  
L'Échevin de l'Enseignement et  
des Crèches francophones

Fabrice CUMPS